Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20260909-2026090903-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE de LA NOË BLANCHE
35470

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 09 septembre à 19 heures,

Le Conseil municipal de la commune de La Noë-Blanche dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Frédéric MARTIN, Maire.**

Date de convocation : 02/09/2026

PRESENTS	F. MARTIN, S. AUBRY, J. LIBEAU, A. BRIEUC, T. LUCO, M. AUBRY, A. BILY, P. LEGAY, V. LEGENDRE, F. NOURRY
ABSENTS EXCUSES	L. ADVIS GAETE, E. BLIN, R. DECOUT, S. FOULON, N. MONVOISIN
ABSENTS	
PROCURATION	L. ADVIS GAETE à S. AUBRY, E. BLIN à J. LIBEAU, R. DECOUT à T. LUCO, S. FOULON à F. MARTIN, N. MONVOISIN à F. NOURRY

Nombre de conseillers	Points
En exercice	15
Présents	10
Votants	15

Mme AUBRY Sophie a été élue secrétaire de séance.

3 ■ Finances – Budget commune - Validation de la contractualisation d'un emprunt

Monsieur Julien LIBEAU, Adjoint aux finances, informe le conseil municipal que pour financer en partie le projet d'aménagement de la route départementale 52 secteur 1, il convient de solliciter un organisme bancaire prêteur.

Plusieurs établissements bancaires ont été consultés pendant l'été.
La commission Finances a étudié le 1er septembre 2026 les diverses propositions.

Après analyse des propositions, la commission Finances propose au conseil municipal de choisir l'offre de financement du Crédit Mutuel de Bretagne de 300 000€ qui est la plus intéressante pour le budget de la commune.

Ainsi, pour le financement de cette opération, Monsieur Julien LIBEAU, Adjoint aux finances, propose de réaliser auprès du Crédit Mutuel de Bretagne, un Contrat de Prêt composé d'une ligne de Prêt pour un montant total de 300 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- **Prêt indexé sur taux fixe à :** 3.90%
- **Montant :** 300 000 €

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20260909-2026090903-DE

- **Durée d'amortissement :** 15 ans soit 180 échéances
- **Périodicité des échéances :** trimestrielle
- **Amortissement :** linéaire
- **Départ amortissement** jour du versement intégral des fonds
- **Frais de dossier :** 300 €
- **Versement des fonds :** en une fois au plus tard le 15/12/2026

Le conseil municipal est destinataire de l'offre de financement pour lecture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par :

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
15	0	0

- de valider l'offre de financement du Crédit Mutuel de Bretagne.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents liés à cette affaire

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Sophie AUBRY

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Frédéric MARTIN